

CO.P.R.A. 184

COllectif pour la Protection des Riverains de l'Autoroute A184 (devenue A104)



BP 30035 ERAGNY-sur-Oise 95611 CERGY Cedex http://www.copra184.org contact@copra184.org https://www.facebook.com/CopraA184/info/ https://twitter.com/copra184

Concertation publique TCSP

entre Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy Contribution du CO.P.R.A. 184

Le projet présenté par le Conseil départemental des Yvelines n'est pas un projet qui développe les transports en commun innovants puisqu'il ne comporte que 1400 mètres, sur 3000 mètres, que nous pouvons qualifier « d'innovant » avec des bus en sites propres, sur 2 fois 1 voie, dans la partie appelée « section urbaine », alors que sur 1600 mètres, la partie dite « section interurbaine » ne comporte pas de transport en commun en site propre, mais un doublement des voies par rapport à l'existant.

Pourquoi dépenser alors 19 millions d'euros dans un projet qui ne place pas les transports en commun innovants au sein de la problématique ?

D'autre part, le projet présenté par le Conseil départemental des Yvelines n'est pas en adéquation avec les termes utilisés dans le document relatif à cette concertation. Cela a tendance à tromper le public :

➤ Il est écrit : « Requalification de la RD190 en BOULEVARD URBAIN.

On ne peut pas objectivement affirmer que la RD190 sera transformée en « boulevard urbain » avec tout ce que ce terme comporte de positif et d'amélioration, alors que le projet comprend un <u>élargissement considérable de l'emprise totale au sol de cette route</u>, étant donné que les 2 voies centrales réservées au bus en site propre vont se rajouter aux 4 voies réservées aux voitures (Donc passage de 4 voies à 6 voies au total, avec pistes piétonnes et cyclistes, en plus, dans les 2 sens). Le terme « boulevard urbain » est donc inapproprié et aurait tendance à tromper le public.

➤Il est écrit : « <u>La route départementale représente une véritable</u> <u>COUPURE URBAINE dans la traversée de Carrières-sous-Poissy</u> ».

Effectivement, les Carriérois dénoncent ce fait depuis des décennies, mais la coupure urbaine sera encore bien plus importante avec l'élargissement de cette RD190. Ce ne sont pas les rangées d'arbres qui vont modifier cet état,

car les piétons qui souhaiteront traverser cette voie auront une distance plus grande à parcourir que maintenant.

La seule modification qui aurait été efficace, pour diminuer considérablement cet effet de coupure, aurait été l'enfouissement de la RD190 sur plusieurs portions de cette traversée de ville, pour les voitures et camions, tout en laissant, en surface, le passage des bus, de manière à créer des « liens » piétonniers, entre les 2 bords gauche et droit de la RD190.

Certains Carriérois évoquaient déjà cette possibilité, il y a plusieurs dizaines d'années pour palier à cette coupure très néfaste, mais cela n'a jamais abouti. C'est ce qui a pourtant été réalisé dans d'autres villes.

➤ Il est écrit : « <u>Pour les habitants des quartiers traversés, une qualité de vie</u> améliorée ».

Comment peut-on affirmer qu'il y aura amélioration alors qu'on doublera le nombre de voies sur la section interurbaine (passage de 2 fois une voie à 2 fois 2 voies, avec voitures et camions mélangés avec les bus).

De plus, les voitures circuleront plus près des habitations, par rapport à la situation actuelle, dans la section urbaine, étant donné que les 2 voies dédiées au bus seront placées dans la partie centrale de la RD190 et qu'il y aura donc 6 voies au total, au lieu de 4.

Ce ne sont pas les « carrefours plus urbains aménagés sous forme de placettes » qui augmenteront la qualité de vie.

➤II est écrit : « <u>Aujourd'hui, la circulation sur la RD190 entre Triel-sur-</u> <u>Seine et Carrières-sous-Poissy est congestionnée aux heures de pointe »</u>.

Le projet présenté ne répond absolument pas à la problématique annoncée précédemment, surtout dans la <u>section interurbaine</u>, car il double le nombre de voies dédiées aux voitures, tout en laissant les bus circuler avec les voitures, sans voies dédiées.

En effet, pourquoi ne crée-t-on pas un **transport de bus en site propre, tout le long du trajet, entre Poissy et Triel**, si on a vraiment le souhait de résoudre les problèmes actuels de congestion tout en raisonnant d'une manière avant-gardiste et non pas en utilisant les schémas « tout routier » du passé.

Dans cette partie ouest de la RD190, en allant sur Triel, **pourquoi va-t-on laisser les bus rouler dans les embouteillages ?**

Pourquoi le projet n'intègre-t-il pas un schéma identique tout le long du parcours, de Poissy à Triel, avec 4 voies pour les voitures et 2 voies dédiées aux bus ? En réunion publique, il nous a été répondu que le projet serait alors trop coûteux... Pourtant, les Autorités ont bien en charge de mettre en place, en ce moment, le maillage des transports dont les habitants auront besoin dans les prochaines décennies... Il faut voir très loin !... Il faut donc être innovant !

Les Triellois pourraient envisager de laisser leur voiture pour le bus, mais à la condition que ce bus puisse rouler de manière efficace, de chez eux jusqu'à la gare de Poissy!

➤Il est écrit : « Requalification de la RD190 entre Carrières-sous-Poissy et <u>Triel-sur-Seine</u> ».

Pourquoi ce bus ne rentre-t-il donc pas dans la ville de Triel, proprement dite ? (D'après les documents et ce qui a été dit lors des réunions publiques,

le projet ne concerne qu'une partie de la route RD190 entre Carrières-sous-Poissy et Triel).

➤ Il a été dit, en réunion publique, que : « la nouvelle voie de circulation qui permettrait de connecter, (en passant au nord du vieux bourg de Carrières), le nouveau pont d'Achères au pont situé à l'entrée de la ville de Triel, délesterait considérablement la RD190... Ce qui permettrait au flux de circulation de passer de 16 000 véh. /jour, actuellement, sur la RD190 à 20 000 véh. /jour, seulement, en 2030, malgré l'urbanisation galopante ».

Cependant, les Autorités du Conseil départemental n'ont pas pu donner la moindre information, ce soir-là, concernant les enquêtes de circulation qui seraient à la base de ces affirmations de baisse de trafic.

Fait à Carrières-sous-Poissy le 13 février 2018

Christiane PARAVY Présidente du CO.P.R.A. 184 311 rue Pasteur 78955 Carrières-sous-Poissy